



## Communiqué de presse

9.12.2013

---

### Les parents souhaitent mieux encadrer l'utilisation que leurs enfants font d'Internet

**Certains parents ne contrôlent pour ainsi dire pas l'usage que leurs enfants font d'Internet : c'est particulièrement le cas des parents qui connaissent mal le web, de ceux qui parlent une langue étrangère ou qui ont des enfants plus âgés. Comme le montre une étude menée à l'enseigne du programme Jeunes et médias, près d'un tiers n'ont jamais parlé avec leur enfant de ce qu'il peut faire s'il lui arrive quelque chose sur Internet de nature à le choquer. Les parents eux-mêmes souhaitent que les choses changent : plus d'un tiers estiment qu'ils devraient mieux encadrer leurs enfants dans ce domaine. C'est surtout de l'école qu'ils attendent des conseils pour une utilisation sûre d'Internet.**

Les jeunes passent de plus en plus de temps à surfer sur Internet. Lorsqu'il est question de les accompagner dans ce domaine et de réguler l'usage que les enfants font d'Internet, ce rôle revient prioritairement aux parents. Une étude réalisée à l'enseigne du programme national Jeunes et médias par l'*Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung* de l'Université de Zurich montre les points sur lesquels les parents interviennent pour réguler l'usage d'Internet, ceux sur lesquels ils n'interviennent pas sinon peu, et d'où ils souhaitent recevoir des informations. Les données de l'étude se basent sur l'enquête EU Kids Online réalisée pour la première fois en Suisse en 2012.

Les parents mettent des limites le plus fréquemment en ce qui concerne la transmission de données personnelles telles que nom, adresse et numéro de téléphone (93 %). Une grande partie des parents parlent avec leur enfant de ce qu'il fait sur Internet (91 %) ou leur disent pourquoi certaines pages web sont bonnes ou mauvaises (90 %). Mais ils contrôlent à peine certains aspects : ainsi, 52 % ne surveillent jamais quelles pages Internet leur enfant a visitées ; 47 % n'ont jamais encore encouragé leur enfant à tester lui-même certaines choses sur Internet ; 31 % n'ont jamais parlé avec leur enfant de ce qu'il peut faire s'il lui arrive quelque chose sur Internet de nature à le préoccuper ou à le choquer.

Une grande partie d'entre eux (81 %) estiment que les mesures qu'ils prennent permettent à leur enfant de faire de meilleures expériences avec Internet. Mais 39 % pensent qu'ils

devraient davantage intervenir pour encadrer l'usage d'Internet par leur enfant, et 54 % souhaitent que l'école les informe à ce sujet.

L'ampleur de l'intervention des parents est fonction du statut socio-économique de la famille, des connaissances d'Internet et de l'appartenance linguistique des parents, ainsi que de l'âge des enfants. Ceux qui interviennent le moins sont les parents d'enfants plus âgés, ceux qui ne connaissent pas particulièrement bien Internet ou qui sont de langue étrangère.

### **L'usage d'Internet par les enfants plus âgés est moins encadré**

Les parents d'enfants de 15-16 ans renoncent surtout à mettre des limites et à exercer une surveillance. Ils utilisent quatre fois moins souvent que la moyenne un logiciel pour bloquer ou filtrer des pages Internet et mettent moitié moins souvent des limites en ce qui concerne le visionnement de vidéos sur Internet. Ces parents posent aussi nettement moins souvent des règles concernant l'accès aux services de messagerie instantanée, la possession d'un profil personnel sur les réseaux sociaux ou le téléchargement de musique et de films. « Les parents mettent moins de limites au fur et à mesure que leurs enfants prennent leur autonomie, mais cela coïncide avec le moment où ceux-ci risquent davantage d'avoir affaire à des contenus problématiques », souligne l'auteur de l'étude, Martin Hermida, de l'*Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung*, de l'Université de Zurich.

Pour ces parents, la question est de savoir comment faire pour bien soutenir leurs enfants : est-il souhaitable que les enfants puissent librement utiliser un nombre important de services en ligne, ou est-il préférable de leur interdire certains services ? Pour Thomas Vollmer, responsable du programme national Jeunes et médias, une chose est claire : « Le meilleur moyen de protéger les enfants est de les accompagner dans un dialogue ouvert privilégiant l'information, par le biais de règles convenues d'un commun accord et par une écoute active. Plus les parents ont eux-mêmes de bonnes compétences médiatiques, mieux ils peuvent accompagner leurs enfants dans ce domaine. »

### **Utiliser soi-même Internet est crucial**

L'étude montre que les parents qui ne connaissent pas Internet sont aussi ceux qui contrôlent le moins la façon dont leurs enfants utilisent cet outil, qui parlent le moins avec eux de leur activité en ligne et qui utilisent Internet avec eux nettement plus rarement que les autres parents. Ils surveillent quatre fois moins souvent que la moyenne le profil de leur enfant sur les réseaux sociaux ou dans les communautés en ligne, et contrôlent trois fois moins souvent les contacts que leur enfant ajoute à son réseau social ou à sa messagerie instantanée. Ils les encouragent bien moins à se servir de ce moyen pour apprendre certaines choses par eux-mêmes.

Les parents de langue étrangère sont ceux qui aident le moins souvent leur enfant quand il peine à utiliser le web (26 % de moins que la moyenne). Ils parlent également nettement moins (20 % de moins que la moyenne) avec lui de ce qu'il a fait sur Internet.

« La surveillance de l'activité des enfants sur Internet est judicieuse si les parents en parlent ensuite ou négocient certaines choses avec eux », affirme Thomas Vollmer. A elle seule, la surveillance ne développe pas les compétences médiatiques ; il y faut une discussion critique sur telle question ou opinion ou tel sujet de préoccupation. « C'est pourquoi la communication entre parents et enfants mérite d'être encouragée, et qu'il faut conseiller les parents dans ce domaine. » Dans cet esprit, le programme national Jeunes et médias fournit

une information sur les opportunités et les risques concernant les médias numériques et conseille les parents sur la façon dont ils peuvent accompagner leurs enfants dans le monde des médias.

## **Office fédéral des assurances sociales**

Communication

### **Renseignements**

Office fédéral des assurances sociales

Thomas Vollmer, responsable des programmes de protection des jeunes

Tél. +41 (0)31 323 82 58, courriel : [thomas.vollmer@bsv.admin.ch](mailto:thomas.vollmer@bsv.admin.ch)

IPMZ – Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung, Université de Zurich

Martin Hermida

Tél. +41 (0)44 635 20 53, courriel : [m.hermida@ipmz.uzh.ch](mailto:m.hermida@ipmz.uzh.ch)

### **Annexes**

- Fiche d'information « Les principales lacunes dans la régulation parentale de l'utilisation d'Internet »
- Rapport «Wie Eltern ihre Kinder im Internet begleiten: Regulierung der Internetnutzung. Ergebnisse der EU-Kids Online: Schweiz-Studie» (disponible uniquement en allemand).

#### **A propos de l'étude**

L'étude est une évaluation spéciale des données recueillies lors de l'enquête « EU Kids Online : Suisse ». Elle a été confiée par le programme national Jeunes et médias à IPMZ – Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung, de l'Université de Zurich.

Grâce au soutien du Fonds national de la recherche et de l'Office fédéral des assurances sociales, la Suisse est pour la première fois partenaire du projet international de recherche EU Kids Online III, qui examine l'usage d'Internet par les enfants et les jeunes de 9 à 16 ans. La participation de 33 pays européens permet au projet de donner une comparaison détaillée des pratiques en ligne et des risques qu'elles recèlent sur le territoire européen.

L'enquête suisse se fonde sur les réponses de 996 parents d'enfants âgés de 9 à 16 ans (21 % sont des pères et 79 % des mères). L'âge moyen des parents est de 44,2 ans. Plus d'informations sur EU Kids Online Suisse sur [www.eukidsonline.ch](http://www.eukidsonline.ch).

#### **Le programme national Jeunes et médias**

Le Conseil fédéral a décidé de réaliser le programme national de promotion des compétences médiatiques de 2011 à 2015 et a confié sa mise en œuvre à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). En collaboration avec la branche des médias, le programme entend aider les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière compétente, à saisir les opportunités qu'ils offrent et à en éviter les risques. Il contribue aussi à mettre en relation les différents acteurs de ce domaine. Les partenaires du programme sont Swisscom SA, qui s'engage depuis de nombreuses années dans la protection des jeunes face aux médias, l'association SIEA (Swiss Interactive Entertainment Association), qui regroupe les professionnels de la branche des jeux vidéo et met en œuvre en Suisse le système paneuropéen de classification par âge PEGI, et la Fondation Jacobs, qui soutient depuis plusieurs années des projets dans le domaine du développement de l'enfance et de la jeunesse. Avec la plateforme [jeunesetmedias.ch](http://jeunesetmedias.ch), le programme offre un portail Internet riche en informations fiables et mises à jour sur la protection des jeunes face aux médias. Le programme a également publié la brochure « Compétences médiatiques : conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité » (PDF) et un dépliant qui synthétise ces conseils en dix règles d'or traduites en seize langues différentes (PDF).

Plus d'informations sur [www.jeunesetmedias.ch](http://www.jeunesetmedias.ch).

